



Cadre de réglementation l'infirmière praticienne projet de plan de mise en œuvre du cadre

Foire aux questions : les compétences de niveau débutant des IP

Que sont les compétences de niveau débutant et comment sont-elles utilisées ?

Les compétences de niveau débutant sont un outil utilisé par les organismes de réglementation et d'autres comme base pour élaborer des exigences d'immatriculation, des programmes d'études, des examens d'entrée en pratique et des normes d'exercice. Pour cette raison, le développement des compétences de niveau débutant nécessite des connaissances et une expertise spécialisées détenues par les organismes de réglementation.

L'expert en compétences est-il embauché pour soutenir le processus de mise à jour des compétences de niveau débutant de l'IP ?

L'entreprise que nous avons embauchée est iComp Consulting, une entreprise canadienne, avec des consultants qui ont plus de 15 ans d'expérience dans le développement de compétences nationales et d'outils d'évaluation basés sur les compétences pour les organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis. Le sous-comité travaillera avec Leanne Worsfold, qui a géré l'élaboration de normes et de compétences, l'évaluation de compétences et de modules d'apprentissage en ligne pour plus de 10 organismes de réglementation à travers le Canada.

Comment l'expert en compétences a-t-il été sélectionné ?

Il y avait un processus d'approvisionnement national qui incluait une demande de propositions. Un groupe de sélection a présélectionné les candidats, mené des entrevues et vérifié les références. Après recommandation au conseil d'administration du CCRNR, il a été décidé d'embaucher iComp Consulting.

Comment les IP seront-elles impliquées dans le processus ?

Les infirmières praticiennes de partout au Canada seront invitées à fournir des commentaires à divers moments par le biais de sondages, de groupes de discussion, de participation au comité consultatif des intervenants et d'autres consultations.

Quand les compétences de niveau débutant des IP actualisées seront-elles approuvées et mises en œuvre ?

L'approbation et la mise en œuvre sont deux étapes différentes du projet.

Les compétences de niveau débutant sont approuvées à l'échelle nationale, puis par chaque administration avant d'être mises en œuvre par chaque organisme de réglementation.

Nous nous attendons à ce que les compétences de niveau débutant soient soumises au conseil d'administration du CCRNR pour approbation à l'automne 2022. Une fois approuvées par le conseil, chaque juridiction aura son propre calendrier de mise en œuvre.

Pourquoi le processus est-il plus court que le délai précédent ?

Cette fois-ci, nous actualisons les compétences de niveau débutant des IP et les recadrons plutôt que de créer de nouvelles compétences. Pour cette raison, un délai plus court est possible.

En quoi les compétences de niveau débutant des IP actualisées différeront-elles des compétences antérieures ?

- Les compétences actualisées s'appuieront sur les compétences actuelles des IA. Partant du principe que toutes les IP sont des IA, nous prévoyons d'avoir un document plus simplifié car les compétences des IA ne seront pas dupliquées dans les compétences de niveau débutant des IP.
- Semblable au modèle fondé sur les rôles des compétences de niveau débutant des IA, les compétences des IP seront organisées par rôles. Étant donné que les IP doivent posséder à la fois des compétences d'IA et d'IP de niveau débutant, le document mettra en évidence les rôles propres aux IP tout en reconnaissant les compétences existantes des IA basées sur les rôles.
- Ils seront présentés selon une structure à trois niveaux : un énoncé de rôle accompagné de compétences et d'indicateurs.

Quand les programmes d'IP seront-ils censés préparer les étudiants IP à acquérir ces compétences de niveau débutant ?

Après l'achèvement et l'approbation des compétences de niveau débutant actualisées par le CCRNR, le calendrier de mise en œuvre et l'approbation de programme IP dépendra de l'approbation de chaque juridiction.

Nous tiendrons les éducateurs informés de nos progrès et ils seront consultés par leurs juridictions concernant les délais pour apporter des modifications aux programmes. De plus, nous reconnaissons que nous ne pouvons pas avoir une seule date de lancement pour la mise en œuvre des programmes d'études révisés à travers le Canada - les choses seront déployées à des moments différents par chaque juridiction en tenant compte des facteurs liés à leurs fournisseurs de programmes d'IP. Nous devons également mettre en place un examen pour soutenir un nouveau programme.

Vous désirez davantage d'information? Vous avez une question ou un commentaire?
Visitez le site web du projet: <http://ccnr.ca/npr-fipp.html>

